

Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur

[http:// www.hispanistes.org](http://www.hispanistes.org)

Présidents (1962-1981)

+ Marcel BATAILLON
+ Noël SALOMON
+ Henry BONNEVILLE

Présidents d'Honneur

Augustin REDONDO
Jean-François BOTREL
Nadine LY
Michel MONER
Jean-Pierre CLÉMENT
Jacques SOUBEYROUX

Georges MARTIN
Université de Paris IV
Président

Maria-Graciete BESSE
Université de Paris IV
Vice- présidente

Sylvie IMPARATO-PRIEUR
Université de Montpellier 3
Secrétaire

Françoise MOULIN-CIVIL
Université de Cergy-Pontoise
Vice- présidente

Marie-Hélène SOUBEYROUX
Université de Lyon2
Secrétaire générale

Patricia ROCHWERT-ZUILLI
Université de Paris XIII
Secrétaire

Jean-Claude RABATE
Université de Paris III
Vice- président

Ghislaine FOURNES
Université de Bordeaux III
Trésorière

Isabelle TAUZIN
Université de Bordeaux III
Secrétaire

Eliseo TRENC
Université de Reims
Vice- président

Claudie TERRASSON
Université de Lille III
Secrétaire

Compte rendu de la réunion du comité de la Société des Hispanistes Français du 26 janvier 2008

Le comité de la Société des Hispanistes Français s'est réuni à 9h30 le 26 janvier 2008 au Colegio de España (7^E, bd Jourdan, Paris 14^o)

Présents : Annick ALLAIGRE-DUNY, Christian ANDRES, Paul AUBERT, Jean-Marc BUIGUES, Geneviève CHAMPEAU, Elvire DIAZ, Ghislaine FOURNES, Antoine FRAILE, Marie-Madeleine GLADIEU, Cécile IGLESIAS, Sylvie IMPARATO-PRIEUR, Jean-Pierre JARDIN, Christian LAGARDE, Georges MARTIN, Amélie PIEL, Jean-Claude RABATE,

Patricia ROCHWERT-ZUILI, Marie-Hélène SOUBEYROUX, Isabelle TAUZIN, Jacques TERRASA, Claudie TERRASSON

Excusés : Marie-Graciete BESSE, Christian BOUZY, Jean Antoine DIAZ, Sadi LAKHDARI, Alexandra MERLE, Duarte MIMOSO RUIZ, Françoise MOULIN-CIVIL, Fabrice PARISOT, Eliseo TRENC

Georges MARTIN, président de la SHF ouvre la réunion du comité en proposant que la question des concours de recrutement, affaire primordiale, soit privilégiée dans les débats. L'ordre du jour n'est cependant pas modifié.

1. Organisation des prochaines élections au comité

Marie-Hélène SOUBEYROUX fait part au comité du calendrier qu'elle a prévu pour le déroulement des élections au renouvellement du tiers sortant du comité (élus de 2005). Ce calendrier voté à l'unanimité est le suivant :

-01 février 2008 : envoi de l'appel à candidature par la Pop List

-14 mars 2008 : dernier délai pour les dépôts de candidature

-11 avril 2008 : envoi du matériel de vote

-14 mai 2008 : dernier délai de réception des bulletins de vote pour dépouillement le 15 mai à Aix

Il est décidé que, comme chaque année, sera envoyé par la Pop List en même temps que l'appel à candidature, le bulletin d'adhésion à la SHF de l'année 2008.

2. Bourses SHF (bilan du lancement de la campagne 2008)

Georges MARTIN résume et commente le tableau récapitulatif des candidatures aux bourses SHF 2008, préparé par Françoise MOULIN-CIVIL, vice-présidente en charge du dossier. Il y a 26 candidats pour 10 bourses.

Il déplore tout particulièrement l'absence de candidats sur le XIX^{ème} siècle et en linguistique alors que le travail en linguistique diachronique au moins devrait impliquer des séjours sur place.

3. Journées d'étude d'Aix-en-Provence 2008

Paul AUBERT, représentant du comité d'organisation des journées d'étude d'Aix-en-Provence -*La littérature dans la recherche et l'enseignement (bilan et perspectives)*, 16 et 17 mai 2008-, en présente le programme qui est presque au point.

Ce programme et la fiche d'inscription aux journées vont être diffusés très rapidement.

Georges MARTIN signale qu'un cas d'espèce se pose en ce qui concerne la réunion du comité du 16 mai. En effet, l'assemblée générale annuelle de la SHF et les réunions du comité sont toujours préparées par le président. Or celui-ci sera sortant en mai 2008 et ne fera pas partie du nouveau comité qui d'ailleurs n'aura pas encore de président puisque ce sera à lui de l'élire. Georges MARTIN demande donc à être invité à la réunion du nouveau comité pour la présider mais sans bénéficier du droit de vote. Sa demande est approuvée à l'unanimité.

4. Congrès SHF/APFUE de Lyon 2008

Jean-Claude RABATE prend la parole pour rappeler d'abord les dates et le titre du congrès SHF/APFUE : *La culture de l'autre : l'enseignement des langues à l'Université*, École Normale Supérieure de Lyon, du 26 au 29 novembre 2008.

Il rappelle aussi que l'appel à communication a été diffusé début janvier et que la date butoir pour le dépôt des propositions de communications est le 15 mars 2008.

Il y aura un maximum de 75 communications.

Une entrevue entre Jean-Claude RABATE et la direction de l'ENS va avoir lieu rapidement pour régler les problèmes matériels.

Un projet précis de montage financier sera soumis au comité à Aix-en-Provence.

Jean-Claude RABATE et Patricia ROCHWERT s'entendent pour que la page du congrès SHF/APFUE du site de la SHF soit rendue plus visible et plus facilement accessible encore.

5. Tour d'horizon du contexte universitaire

. Concours

-Nombre de postes

Georges MARTIN expose les chiffres officiels et explique que le Ministère tient essentiellement compte du nombre d'inscrits pour décider du nombre de postes.

En 2008, le nombre de postes offerts au CAPES d'espagnol (365) baisse de 14% pour une diminution de 20% du nombre d'inscrits (4.000 candidats en 2007, 3.200 en 2008).

Le nombre des postes à l'agrégation (48) baisse de 13% pour moins 8% d'inscrits (825 candidats en 2007, 758 en 2008).

Cependant, même si l'évolution du nombre des inscrits est fatalement une donnée importante du problème, ce n'est pas la seule. Le critère des besoins est absolument essentiel et c'est même le seul argument recevable selon Jean-Marc BUIGUES, président du jury de l'agrégation interne : les effectifs sont pléthoriques dans l'enseignement secondaire, il y a de nombreux départs à la retraite et la démographie est en hausse. A l'agrégation interne, il y a 947 candidats (public et privé confondus) pour 30 postes dans le public et 5 dans le privé.

Le comité de la SHF souhaiterait prendre connaissance des chiffres exacts de la progression de l'enseignement de l'espagnol dans le secondaire. Jean-Claude RABATE accepte de préparer un courrier adressé à l'inspection générale et au ministère pour les demander.

La motion suivante, votée à l'unanimité, sera envoyée au Ministre :

La SHF s'élève contre la baisse des postes offerts aux concours de recrutement des enseignants du 2^d degré en espagnol pour 2008. Elle estime que l'établissement du nombre des postes offerts aux concours ne peut dépendre du nombre des inscrits mais doit être lié à la demande d'enseignement et donc aux besoins réels de l'enseignement secondaire qu'implique le CECR (cadre européen commun de référence).

-Modalités de recrutement :

Le débat est entamé sur les modalités de recrutement des enseignants du secondaire à partir du texte de la conférence des directeurs d'IUFM et du rapport du député Guy Geoffroy (UMP Seine et Marne). Ces deux textes peuvent être consultés sur le site de la SHF.

Georges MARTIN souligne qu'est proposée une « masterisation » de la formation des enseignants et que le danger est la création de diplômes locaux qui permettraient de se présenter dans les rectorats pour être recruté sous contrat. Le projet prévoit en effet qu'un concours puisse être organisé à l'issue de la licence, suivi pour les étudiants admis par deux années de Master et un diplôme permettant d'enseigner.

On ne peut envisager raisonnablement qu'un Master incluant formation disciplinaire et formation professionnelle sanctionné par un examen. En outre, il faut absolument maintenir un concours national. Le Master doit être disciplinaire pour rester ouvert à la recherche ce qui n'empêche pas une formation pédagogique et aux métiers de l'enseignement.

Jean-Pierre JARDIN signale que des UE de professionnalisation sont déjà prévues dans toutes les années de licence selon la nouvelle conception de la licence, donc la professionnalisation serait déjà faite avant le Master.

Les motions suivantes, votées à l'unanimité, seront adressées au Ministre :

1. Face aux bruits annonçant la suppression des concours de recrutement des enseignants du 2d degré, la SHF rappelle son attachement aux concours nationaux de recrutement seuls aptes à assurer une sélection équitable et de qualité pour l'ensemble du territoire de la République.

2. Dans la perspective d'une réforme éventuelle des procédures de recrutement des enseignants du 2d degré, la SHF affirme son attachement à l'existence d'un concours national de recrutement assurant l'attribution d'un poste à chaque lauréat. Elle considère que ce concours devrait intervenir au niveau bac plus 5 du cursus universitaire (fin du master). Enfin, elle souhaite que soit maintenue en outre une procédure de recrutement interne par voie de concours.

. Loi de réforme de l'université :

Georges MARTIN informe le comité de l'invitation de la Société des Italianistes qui organise une demi-journée de discussion de la loi le 02 février lors de sa prochaine réunion de comité. Annick ALLAIGRE s'y rendra pour représenter la SHF.

Georges MARTIN introduit ensuite le débat en rappelant que la loi a été votée et qu'elle est en cours d'application.

Geneviève CHAMPEAU intervient pour dire qu'il restait des points non fixés au 15 janvier (informations CP CNU) tels que le problème des recrutements endogames, la parité membres externes-internes au CA, la composition de 6 à 12 membres...

Paul AUBERT insiste sur le danger induit par la pluridisciplinarité des commissions de recrutement. Selon lui on est face à une loi très difficile à combattre car très large mais il peut y avoir des dérives très dangereuses dans l'application.

Marie-Madeleine GLADIEU souligne aussi l'aberration que constituerait le recrutement de profs de français ou de langue par des microbiologistes dans de petites universités.

Antoine FRAILE pense qu'un président aurait tout de même beaucoup de difficultés à constituer seul une commission sans demander l'avis d'un département.

Geneviève CHAMPEAU propose que la SHF intervienne sur l'attribution des primes d'encadrement et de recherche, car sur les comités de sélection on ne peut demander de précisions tant le texte est volontairement vague.

Une nouvelle motion est donc adoptée et votée :

Dans le cadre de la mise en place la loi LRU, la SHF rappelle son attachement à l'attribution de la prime d'encadrement et de recherche par une commission nationale.

. Évaluation de la recherche (expertise AERES)

-Carnet de visite :

Actuellement la recherche fonctionne selon une double logique avec des équipes locales (équipes d'accueil) et des recherches sur projets pilotés par l'ANR.

La SHF considère que la logique qui amène au localisme n'est pas la meilleure, elle entraîne inévitablement l'invisibilité de la recherche au niveau international.

-Critères d'évaluation des chercheurs :

La production de 2 articles en 4 ans semble être une exigence raisonnable.

Par contre la possibilité devrait être offerte à chaque chercheur d'appartenir à une équipe locale et à une équipe de spécialistes. Le président de la SHF va adresser un courrier au ministère pour suggérer ce principe de double appartenance. Cette lettre, comme du reste l'ensemble des motions et des courriers adressés aux ministres, peuvent être consultés sur le site de la SHF.

6. Questions diverses

- La SHF a reçu une proposition de l'Institut Ramón LLull qui souhaiterait venir présenter ses activités lors d'un congrès et le comité en accepte le principe.

- Association de la SHF aux cours d'été de Burgos : la SHF s'estime pleinement représentée par J-F BOTREL dont le nom avait été proposé lors de la réunion du comité du mois d'octobre 2007. Georges MARTIN répondra dans ce sens au dernier courrier de Michel MONER.

- Une version espagnole du site Web de la SHF va être créée par Patricia ROCHWERT. Elle comprendra les principales rubriques de notre site.

En effet, un dictionnaire des rubriques (comme cela avait été envisagé lors de la dernière réunion du comité) impliquerait une modification de l'architecture générale du site et serait très lourd à réaliser et très cher (l'intervention de l'ingénieur serait facturée 2.100 euros). Un nouveau site allégé ne coûtera que 600 euros.

- Stage des candidats aux concours de recrutement des enseignants en langues vivantes du second degré à l'IUFM de Bourgogne :

Cécile IGLESIAS ayant alerté la SHF à ce sujet, des lettres vont être envoyées à la Présidente de l'université de Bourgogne et au Recteur de l'Académie de Dijon pour souligner qu'il est très malvenu d'imposer aux candidats aux concours de recrutement des enseignants en

langues vivantes du second degré un stage en entreprise pendant l'année de préparation des concours. Ce courrier peut être consulté sur le site de la SHF.

- Le volume des actes du congrès d'Angers sera présenté aux journées d'Aix-en-Provence. Il sera accompagné d'un CD audio des conférences plénières.

- Suppression d'une classe bi-langue :

Michel Pineiro, professeur au collège Albert Camus à Meaux, ayant averti la SHF de la suppression de la classe de 6^{ème} bi-langue anglais-espagnol de son établissement ainsi que des menaces planant sur deux autres classes du même secteur (Nanteuil-lès-Meaux et Crégy-lès-Meaux), Georges MARTIN va écrire au Recteur de l'Académie de Créteil pour l'alerter et exprimer le désaccord de la SHF face à de telles mesures. Courrier consultable sur le site de la SHF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h05

La prochaine réunion du comité de la SHF aura lieu le 16 mai 2008 à l'université d'Aix-en-Provence.

La secrétaire générale,
Marie-Hélène SOUBEYROUX

